

Facteurs de localisation et de développement durable : quelles perspectives pour l'Arc jurassien?

Autor(en): **Turiel, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **1 (2003)**

Heft 1: **Mobilité**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-823885>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

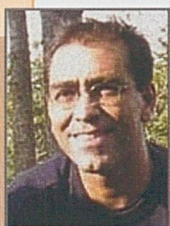
**Facteurs de localisation
et de développement durable**

**Par
A. Turiel**

Quelles perspectives pour l'Arc jurassien ?

Les responsables régionaux sont aujourd'hui convaincus que l'avenir de leur région passe par l'accueil et le développement des entreprises qui viennent s'y implanter.

Ces dernières apportent emplois aux habitants et ressources financières aux collectivités publiques. Mais le rapport de pouvoir est en faveur des entreprises, entités économiques mobiles et soumises à des offres multiples en provenance de régions diverses.



A. Turiel

*SEREC
(Association suisse
pour le service
aux régions
et communes),
Lausanne*

Il est donc nécessaire pour l'Arc jurassien de savoir développer sa capacité d'attraction. Cela demande de prendre en compte les principes du développement durable tout en respectant les mécanismes de marché. Bref, il s'agit de connaître quels sont les facteurs clés de localisation. Cet article entend dresser un bref survol de cette problématique sous l'angle du développement durable. Il est aussi une synthèse actualisée des travaux entrepris lors du programme de développement concerté de l'Arc jurassien.

La mondialisation et l'émergence d'une économie basée, entre autres choses, sur les nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTIC) ont, ces dernières années, modifié rapidement et radicalement les données économiques de base. La compétitivité des régions ne se résume

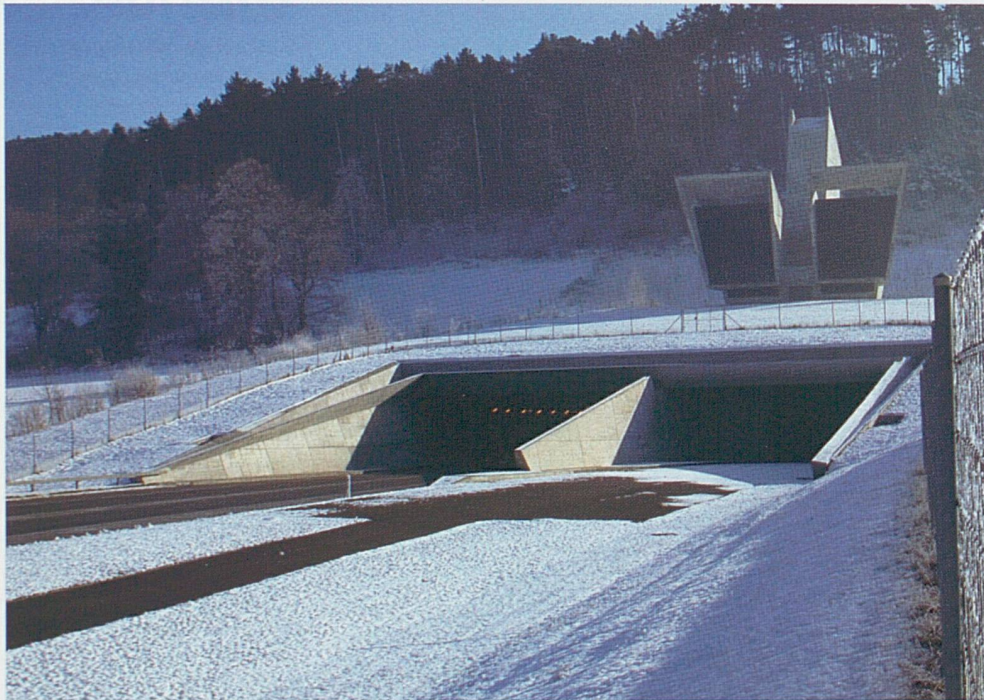
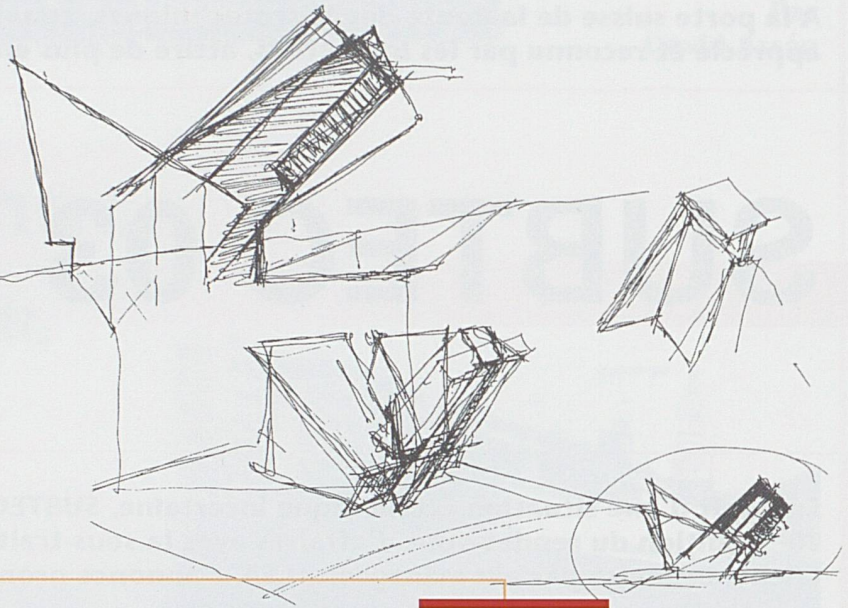
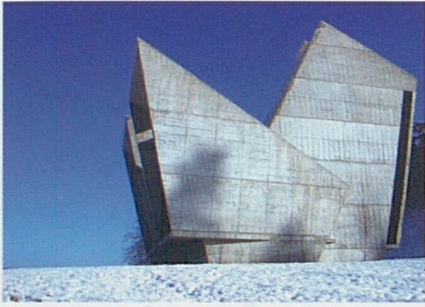
plus au seul coût de la main-d'œuvre, mais à de multiples facteurs de localisation tant pour les ménages que pour les entreprises. Dans les années 90, la dichotomie entre facteurs économiques (objectifs) et non-économiques (subjectifs) était de mise; ces derniers regroupant ceux qu'aujourd'hui nous pouvons identifier comme environnementaux et sociaux. Désormais, il s'agit de trouver un équilibre entre ces trois types de facteurs (économie, société et environnement).

Pour l'Arc jurassien, l'étude des facteurs clés de localisation présente un intérêt certain. Il s'agit de repérer et de classer les divers éléments susceptibles d'être considérés par les entrepreneurs comme les causes de leur implantation à un endroit ou à un autre. La liste de ces facteurs résulte de l'analyse de nombreuses observations dont elle constitue alors une synthèse. L'Arc jurassien est poussé ainsi à mettre en valeur ses atouts et ses potentialités (capital territorial) pour s'assurer les meilleures chances de développement dans le contexte d'une économie ouverte.

L'Arc jurassien possède dans ce contexte d'excellentes occasions favorables. Diverses enquêtes et études ont été menées pour déter-

miner les facteurs qui ont influencé l'implantation des entreprises. Toutefois, il ne s'agit pas d'expliquer des comportements absolus mais de dégager des pistes et des secteurs d'intervention. Les facteurs considérés comme déterminants sont la stabilité politique et sociale, les compétences professionnelles de la main-d'œuvre (savoir-faire micro-technique), la proximité des grands centres de consommation européens, la présence de nombreux sous-traitants aux compétences professionnelles très pointues, les possibilités de recruter une main-d'œuvre qualifiée et le large éventail de locaux industriels et commerciaux ou de terrains disponibles à prix compétitifs.

L'enjeu pour l'Arc jurassien est de valoriser ces points forts mais aussi ceux relatifs à l'environnement social et naturel. En termes économiques, la qualité des infrastructures de transports et de communication, qui sont prédominantes pour la mobilité, ne cesse de s'améliorer avec l'A16 et le proche achèvement de l'A5. Cela permet de renforcer la position privilégiée de la région, pour autant qu'elle sache éviter de n'être qu'un lieu de transit. En termes sociaux, la solidarité intergénérationnelle est fondamentale de même qu'une vie associative riche et une



Portail des tunnels de l'A16 entre Delémont et Porrentruy où le souci d'intégration des infrastructures de communication (mobilité) dans le paysage très typé du Jura est pris en compte (image dynamique et innovante de la région).

Une réalisation du bureau d'architecture Salvi, Delémont

qualité de vie à promouvoir. Les facteurs de localisation environnementaux ont de plus en plus de poids dans une décision d'implantation. On veut vivre et travailler dans un paysage préservé composé de milieux naturels diversifiés et de valeur.

Mais posséder des atouts - et l'Arc jurassien n'en manque pas - est insuffisant. Encore faut-il les valoriser et les promouvoir de manière efficace pour se positionner et se différencier des autres. Dans cette perspective, il

est essentiel de savoir que les choix d'implantation ne se décident plus seulement pour des raisons objectives et économiques mais se jouent aussi sur des aspects toujours plus qualitatifs et subjectifs tels que la beauté du paysage et le dynamisme du tissu social.

Bibliographie - Sources

GCLIM, Programme de développement concerté de l'Arc jurassien, Chapitre « Facteurs de localisation », 1997.
CREVOISIER O. et MAILLAT D. (éds) *Quel développement pour l'Arc jurassien ?*, EDES, Neuchâtel, 1995.

SIVIERO A, *Le rôle des systèmes territoriaux dans la compétitivité nationale: le cas des activités à haute technologie*; Thèse présentée à la faculté de droit et des sciences économiques, Neuchâtel, Imprimerie de l'Évole SA, 1994, 268 p.

BAK (Recherches économiques Bâle SA), *Etude de compétitivité des régions suisses comme sites d'implantation*, Bâle, 1995.